

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 27 mai 2020 à 11 h 03, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2020-0881 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'abonnement au service de recherche *Gartner* et de services d'accompagnement (Dossier 73828) - AP2020-348 (CT-2480075) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du contrat d'abonnement au service de recherche *Gartner* et de services d'accompagnement, avec *Gartner Canada Co.*, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, pour une somme de 149 486 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel;
  - 2° au directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant, de signer ledit contrat.
-

**CE-2020-0882 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement des contrats de licences d'utilisation des produits SAP pour une période d'un an, du 31 juillet 2020 au 30 juillet 2021 (Dossier 42209) - AP2020-355 (CT-2466819) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du renouvellement des contrats de licences d'utilisation des produits SAP, adjugés à *SAP Canada inc.*, pour une période d'un an, du 31 juillet 2020 au 30 juillet 2021, pour une somme de 188 960,76 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées aux ententes jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0883 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de pièces du fabricant Cummins pour les unités du parc véhiculaire (Appel d'offres public 73315) - AP2020-361 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Camions Globocam Québec et Lévis inc.*, du contrat pour la fourniture de pièces du fabricant *Cummins* pour les unités du parc véhiculaire, à compter de la date d'adjudication, pour une période de quatre ans, pour une somme de 492 242,08 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73315 et selon les prix unitaires de sa soumission du 12 mai 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0884 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de fourniture de panneaux à DEL à vitesse variable (Appel d'offres public 73253) - AP2020-364 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Orange Traffic inc.*, du contrat pour la fourniture de panneaux à DEL à vitesse variable, pour une somme de 619 660 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication jusqu'en juin 2024, conformément à la demande publique de soumissions 73253 et aux prix unitaires de sa soumission du 4 mai 2020.

---

**CE-2020-0885** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et le *Groupe Conseil Cogismaq inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo–Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Croissance des exportations internationales* - **DE2020-121** (CT-DE2020-121) — (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Croissance des exportations internationales*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Groupe Conseil Cogismaq inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Valo–Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0886** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du taux d'intérêt applicable sur les sommes dues à la Ville de Québec dans l'exercice de ses compétences d'agglomération - **FN2020-029** (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de décréter :

- 1° qu'à compter de la date d'adoption de la résolution du conseil d'agglomération jusqu'au 31 décembre 2021 inclusivement, les taxes, quotes-parts et autres sommes dues à la Ville de Québec, dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, portent intérêt à compter de la date d'expiration du délai pendant lequel elles doivent être acquittées, au taux de 5 % par année;
- 2° qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les taxes, quotes-parts et autres sommes dues à la Ville de Québec, dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, portent intérêt à compter de la date d'expiration du délai pendant lequel elles doivent être acquittées, au taux de 7 % par année;
- 3° que la résolution CA–2013–0457 du 17 décembre 2013 est remplacée par la résolution du conseil d'agglomération, avec effet à compter de sa date d'adoption.

**CE-2020-0887** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre de projets de mobilité durable de nature mixte et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1344 - **PA2020-021** (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération:

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre de projets de mobilité durable de nature mixte et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1344;
- 2° l'appropriation d'un montant de 150 000 \$ au fonds général, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1344. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0888** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - **PA2020-060** (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de signer et de déposer le formulaire de présentation de demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du programme *Soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale*;
- 2° l'engagement de la Ville, dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, de payer sa part des coûts du projet.

---

**CE-2020-0889** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et la *Société d'habitation du Québec* et l'*Office municipal d'habitation de Québec*, relative au *Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis* - **PA2020-064** (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et la *Société d'habitation du Québec* et l'*Office municipal d'habitation de Québec*, relative au *Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis*, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0890 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte de la retraite, le 1<sup>er</sup> juillet 2020, de monsieur Claude Lirette (ID. 003642), directeur de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou - RH2020-429 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte de la retraite de monsieur Claude Lirette (ID. 003642), directeur de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou (poste no 34582), le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

---

**CE-2020-0891 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la permission d'occupation et d'exécution de travaux, à des fins municipales, d'un immeuble sis sur le boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant une partie du lot 3 291 466 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - DE2020-108 (CT-2482597) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de la permission d'occupation et d'exécution de travaux d'un immeuble appartenant à *Sa Majesté la Reine du chef du Canada*, lequel immeuble est connu et désigné comme étant une partie du lot 3 291 466 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 1 528,8 mètres carrés, pour une somme totale de 817 945 \$, plus les taxes applicables, correspondant à la juste valeur marchande du terrain et des aménagements à acquérir par la Ville, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite permission d'occupation et d'exécution de travaux et, plus spécifiquement, aux conditions prévues au 6<sup>e</sup> ATTENDU QUE et aux articles 6, 7, 8 et 11, conditionnellement à l'obtention d'un décret d'autorisation du gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur le ministère du Comité exécutif* (RLRQ c M-30);
- 2° de demander au gouvernement du Québec d'adopter un décret d'autorisation relatif à ladite permission d'occupation et d'exécution de travaux, selon les dispositions de la *Loi sur le ministère du Comité exécutif* (RLRQ c M-30);

Il est également résolu d'autoriser, sur proposition du maire, le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer seul ladite permission d'occupation et d'exécution de travaux.

---

**CE-2020-0892** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'abrogation de la résolution CA-2020-0145 et la modification de la résolution CA-2020-0080, relatives à l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022, entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention - **DE2020-306** (CT-DE2020-306) — (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CA-2020-0145 du 18 mars 2020, relative à l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022, entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention;
- 2° la modification de la résolution CA-2020-0080 du 19 février 2020, relative à l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022, entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention;
- 3° l'appropriation d'une somme maximale de 102 460 \$ à même le *Fonds de développement des territoires* (FDT), pour la réalisation de ce projet;
- 4° l'appropriation d'une somme maximale de 219 920 \$ à même le *Fonds régions et ruralité*, pour la réalisation dudit projet.

---

**CE-2020-0893** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la demande d'aide financière au gouvernement provincial dans le cadre du *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités*, pour l'accompagnement en services professionnels - Plan de gestion des actifs dynamiques du Service du traitement des eaux - **TE2020-008** (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° à la direction du Service du traitement des eaux de déposer un formulaire de présentation pour une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités*, pour les services professionnels spécialisés en gestion d'actifs;

- 2° d'engagement de la Ville à mener les activités suivantes, dans le cadre du projet soumis au *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités*, afin de monter son programme de gestion des actifs pour le Service du traitement des eaux :
- développer, rédiger et implanter le plan stratégique de gestion des actifs dynamiques;
  - développer les politiques cadres de la gestion d'actifs du service;
  - poursuivre le développement des processus permettant la production d'outils de gestion et des tableaux de bord simples et efficaces;
- 3° à la Ville de consacrer 16 600 \$ au financement des coûts associés à ce projet pour sa part des coûts admissibles.
- 
- 

**CE-2020-0894 Acquisition, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, d'un immeuble sis au 1851, avenue Yves–Montreuil, connu et désigné comme étant le lot 1 217 533 du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - DE2020-203 (CT-2482268) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'acquérir, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, un immeuble sis au 1851, avenue Yves–Montreuil, connu et désigné comme étant le lot 1 217 533 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 1 254,2 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété d'*Abbe Plastique inc.*, pour une somme de 525 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et ses dépendances.
- 

**CE-2020-0895 Adoption du taux d'intérêt applicable sur les taxes et autres sommes dues à la Ville de Québec dans l'exercice de ses compétences de proximité - FN2020-028 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de décréter :

- 1° à compter de la date d'adoption de la présente résolution jusqu'au 31 décembre 2021 inclusivement, les taxes et autres sommes dues à la Ville de Québec dans l'exercice de ses compétences de proximité, portent intérêt, à compter de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées, au taux de 5 % par année;
- 2° à compter de la date d'adoption de la présente résolution jusqu'au 31 décembre 2021 inclusivement, aucune pénalité n'est imposée pour le retard dans l'acquittement des taxes exigibles;

- 3° à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les taxes et autres sommes dues à la Ville de Québec, dans l'exercice de ses compétences de proximité, portent intérêt, à compter de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées, au taux de 7 % par année;
  - 4° à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, une pénalité de 0,5 % des taxes exigibles est imposée par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % par année;
  - 5° la présente résolution remplace la résolution CV-2011-1105 adoptée le 19 décembre 2011;
  - 6° la présente résolution a effet à compter de sa date d'adoption.
- 

**CE-2020-0896 Résiliation du statut d'organisme à portée municipale à l'organisme *Boîte à science* - LS2020-102 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de résilier la reconnaissance de l'organisme *Boîte à science* en vertu de la *Politique municipale de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif*.

---

**CE-2020-0897 Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* est requise pour le lot 4 734 226 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - PA2020-046 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ, chapitre P-41.1), de recommander à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* d'autoriser la demande de monsieur Jean Paquet, de procéder à la subdivision du lot 4 734 226 et de créer le lot projeté 6 364 819 d'une superficie de 4 738 mètres carrés pour des fins résidentielles, sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0898 Demande de subvention au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables* - PA2020-058 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables*;
- 2° de confirmer l'engagement de la Ville de Québec à payer sa part des coûts, jusqu'à concurrence d'un maximum de 150 000 \$;



- 3° de nommer madame Marie-France Loiseau, directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, à titre de responsable du projet autorisé à agir au nom de la Ville de Québec dans le cadre de la présente demande d'aide financière.
- 

**CE-2020-0899** ***Demande d'aide financière soumise à Recyc-Québec dans le cadre du programme Retour à la source visant à encourager des alternatives à l'utilisation du plastique à usage unique - PA2020-063 (Ra-2201)***

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière à Recyc-Québec dans le cadre du programme *Retour à la source* visant la réduction et la promotion de la réduction de l'utilisation et du rejet de plastique à usage unique;
- 2° de s'engager à payer sa part des coûts admissibles du projet;
- 3° d'autoriser madame Marie-France Loiseau, directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, à agir au nom de la Ville de Québec dans le cadre de la présente demande d'aide financière et des projets-pilotes qui y sont rattachés.
- 

**CE-2020-0900** ***Nomination de membres au sein du Comité des mesures compensatoires - PA2020-066 (Ra-2201)***

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer, pour une période de 3 ans :

- 1° monsieur Gilles Aubé, directeur de la Section du contrôle du milieu - Inspections commerciales et industrielles - permis et inspection de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire, comme président du Comité des mesures compensatoires;
- 2° monsieur Gaétan Hébert, directeur de la Section de la gestion du cadre bâti - Permis résidentiels de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire, comme vice-président du Comité des mesures compensatoires.
- 

**CE-2020-0901** ***Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est requise pour l'exclusion de la zone agricole protégée du lot 1 427 011 ainsi qu'une partie du lot 1 426 994 du cadastre du Québec - Arrondissement de Charlesbourg - PA2020-067 (Ra-2201)***

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*

(RLRQ, chapitre P-41.1), d'appuyer la demande d'exclusion de la zone agricole permanente pour le lot 1 427 011, ainsi qu'une partie du lot 1 426 994 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une superficie totale de 16 315,12 mètres carrés sur la base de l'analyse contenue, dont copie est jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0902 Remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite aux fins de la continuité du processus d'adoption de divers règlements relevant de la compétence du conseil de la ville - PA2020-069 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours, annoncée préalablement par un avis public, pour les projets de règlement suivants :

- *Règlement modifiant le Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux relativement aux zones 22112Cb, 22116Ia et 41104Hc, R.V.Q. 2812 (PA2019-167);*
  - *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines parties du territoire situées dans des zones à risque d'inondation, R.V.Q. 2822 (PA2020-016);*
  - *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à la garde de poules associée à de l'habitation, R.V.Q. 2833 (PA2020-010);*
  - *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux logements supplémentaires dans les zones agricoles et forestières, R.V.Q. 2862 (PA2020-056);*
  - *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme relativement à l'aménagement de certaines aires de stationnement situées le long des rues faisant partie du trajet projeté du tramway visé au projet de réseau structurant de transport en commun, R.V.Q. 2861 (PA2020-048);*
  - *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'assujettissement de certains bâtiments d'habitation à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale, R.V.Q. 2818 (PA2020-028).*
- 
- 

**CE-2020-0903 Règlement hors cour relatif au dossier 200-22-084870-187 (Ville de Québec c. G4S Solutions de sécurité (Canada) ltée) - AJ2020-015 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le règlement hors cour dans le dossier 200-22-084870-187 (Ville de Québec c. G4S Solutions de sécurité (Canada) ltée), relative aux

dommages aux véhicules automobiles survenus à ce jour, en contrepartie de l'encaissement par la Ville de la somme de 32 500 \$ en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;

- 2° autorise les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer, pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

---

**CE-2020-0904 Avis de modification numéro 3 relatif à la réfection du presbytère Saint-Pierre – Mise aux normes et réaménagement – Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 61019) - AP2020-207 (CT-2482009) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 15 939,02 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Construction Mafranc inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1391 du 4 juillet 2019, pour la réfection du presbytère Saint-Pierre – Mise aux normes et réaménagement – Arrondissement de Charlesbourg, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0905 Adjudication d'un contrat pour le parc Émile-Nelligan – Réfection du terrain de baseball – Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 73156) - AP2020-293 (CT-2481623) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises P.N.P. inc.*, le contrat pour le parc Émile-Nelligan – Réfection du terrain de baseball – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 119 274 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73156 et à sa soumission du 6 mai 2020.

---

**CE-2020-0906 Adjudication d'une entente contractuelle pour divers travaux d'entrepreneur général – 350, rue Saint-Joseph Est – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 73284) - AP2020-294 (CT-2481447) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe Constructech inc.*, l'entente contractuelle pour divers travaux d'entrepreneur général – 350, rue Saint-Joseph Est, pour une durée de 20 mois suivant la date d'adjudication du contrat, pour une somme de 327 250 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73284 et selon les prix unitaires de sa soumission du 6 mai 2020.

**CE-2020-0907 Adjudication d'un contrat pour le nettoyage journalier de certaines rues – Secteur des carrières (Appel d'offres public 73412) - AP2020-318 (CT-2480224) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises Trema inc.*, le contrat pour le nettoyage journalier de certaines rues – Secteur des carrières, de la date d'adjudication au 2 novembre 2020, pour une somme de 117 990 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73412 et à sa soumission du 21 avril 2020.

---

**CE-2020-0908 Renouvellement de contrats pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (sept contrats) – Contrats débutant en 2018 (Appel d'offres public 52302) - AP2020-322 (CT-2477987, CT-2478089, CT-2478091, CT-2478092, CT-2478105, CT-2478271, CT-2479508) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats adjugés aux firmes suivantes, pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (7 contrats), débutant en 2018, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 30 avril 2021, conformément à leurs soumissions respectives des 18 et 19 juillet 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes :

- Zone 1C011 : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 437 907,23 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone 1C029 : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 486 835,01 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone 1C043 : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 513 028,56 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone 2C260 : *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, pour une somme de 552 910,85 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone 3C068 : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 930 847,28 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone 3C225 : *9011-9850 Québec inc.*, pour une somme de 1 045 363,65 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone 4C076 : *Les Constructions Bé-Con inc.*, pour une somme de 1 065 605,76 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

---

**CE-2020-0909 Adjudication d'un contrat pour la réfection et la réhabilitation des infrastructures de surface – Lot 2 (PSU180773) – Arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et des Rivières (Appel d'offres public 57716) - AP2020-328 (CT-2482214) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction & Pavage Portneuf inc.*, le contrat pour la réfection et la réhabilitation des infrastructures de surface – Lot 2 (PSU180773) – Arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-

Rouge et des Rivières, pour une somme de 3 283 338,70 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 57716 et aux prix unitaires de sa soumission du 28 avril 2020.

---

**CE-2020-0910** Adjudication d'un contrat pour la construction d'une passerelle cyclopiétonne au parc de la Pointe-aux-Lièvres (PAM180699) – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61603) - **AP2020-335** (CT-2481793) — (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Constructions Bé-Con inc.*, le contrat pour la construction d'une passerelle cyclopiétonne au parc de la Pointe-aux-Lièvres (PAM180699) – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 5 323 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 61603 et aux prix unitaires de sa soumission du 5 mai 2020.

---

**CE-2020-0911** Adjudication d'un contrat pour la réfection du stationnement au 530, rue Delage (PSU187225) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 64655) - **AP2020-339** (CT-2482002) — (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *P.E. Pageau inc.*, le contrat pour la réfection du stationnement au 530, rue Delage (PSU187225) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 380 999 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64655 et aux prix unitaires de sa soumission du 11 mai 2020.

---

**CE-2020-0912** Adjudication d'un contrat d'accompagnement pour la migration et l'intégration de solutions infonuagiques pour les outils de collaboration et bureautique (Firmes qualifiées par les appels d'offres du *Centre de services partagés du Québec* 999108383 et 999108857) (Appel d'offres 73422) - **AP2020-340** (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe Métalogique inc.*, le contrat d'accompagnement pour la migration et l'intégration de solutions infonuagiques pour les outils de collaboration et bureautique (Firmes qualifiées par les appels d'offres du *Centre de services partagés du Québec* (CSPQ) 999108383 et 999108857), pour une somme estimée de 145 750 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande de soumission 73422, à l'entente-cadre du CSPQ et aux prix unitaires de sa soumission du 28 avril 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0913** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels – Réaménagement de chaussées et construction de trottoirs dans divers arrondissements (PAM180554) (Appel d'offres public 51958) - **AP2020-343** (CT-2480516) — (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 4 680 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Tetra Tech QI inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1121 du 30 mai 2018, pour des services professionnels – Réaménagement de chaussées et construction de trottoirs dans divers arrondissements (PAM180554), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0914** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie pour la réfection et réhabilitation des infrastructures de surface 2019 – Lot 2 (PSU180773) (Appel d'offres public 53021) - **AP2020-344** (CT-2481122) — (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 8 205 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *FNX-INNOV inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0141 du 30 janvier 2019, pour le contrat de services professionnels en ingénierie pour la réfection et réhabilitation des infrastructures de surface 2019 – Lot 2 (PSU180773), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0915** Adjudication d'un contrat pour des travaux d'arboriculture – Programmes de lutte MHO et agrile – 2020 et 2021 (Appel d'offres public 73562) - **AP2020-347** (Ra-2201)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises Québécoises d'Excavation LEQEL (1993) ltée*, le contrat pour des travaux d'arboriculture – Programmes de lutte MHO et agrile - 2020 et 2021, de la date d'adjudication au 15 décembre 2021, pour une somme estimée à 183 550 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73562 et aux prix unitaires de sa soumission du 8 mai 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0916 Adjudication d'un contrat de services professionnels – Réaménagement de l'avenue Maguire (PAM170718) (Appel d'offres public 73484) - AP2020-350 (CT-2482263) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif:

- 1° adjuge, à *Consortium Génio experts-conseils inc. / Coarchitecture*, le contrat de services professionnels – Réaménagement de l'avenue Maguire (PAM170718), pour une somme de 405 720 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73484 et à sa soumission du 27 avril 2020;
- 2° autorise *Consortium Génio experts-conseils inc. / Coarchitecture*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2020-0917 Adjudication d'un contrat de services professionnels – Réhabilitation des conduites d'égout et d'aqueduc – Servitude Cap-Blanc (PSO190454) (Appel d'offres public 73491) - AP2020-363 (CT-2482538) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Génio experts-conseils inc.*, le contrat de services professionnels – Réhabilitation des conduites d'égout et d'aqueduc – Servitude Cap-Blanc (PSO190454), pour une somme de 147 450 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73491 et à sa soumission révisée du 14 mai 2020;
- 2° autorise *Génio experts-conseils inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

**CE-2020-0918 Adjudication d'un contrat de fourniture de modules de contrôle pour feux de déneigement (Appel d'offres public 73467) - AP2020-365 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *SST Électronique inc.*, le contrat pour la fourniture de modules de contrôle pour feux de déneigement, pour une somme de 258 530 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication jusqu'en février 2021, conformément à la demande publique de soumissions 73467 et aux prix unitaires de sa soumission du 12 mai 2020.

---

**CE-2020-0919 Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville - CU2020-022 (CT-2472582) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 127 200 \$ à plusieurs organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville, selon la répartition prévue aux annexes jointes au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0920 Subvention à un organisme culturel professionnel dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville - CU2020-028 (CT-2472596) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention totalisant une somme maximale de 4 640 \$ au *Théâtre du Trident inc. (Le)*, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville.

---

**CE-2020-0921 Entente entre la Ville de Québec et Craque-Bitume, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la gestion et le soutien des activités entourant 31 sites de compostage communautaire pour l'année 2020 - MR2020-002 (CT-2481230) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Craque-Bitume*, relative au versement d'une subvention maximale de 97 600 \$, pour la gestion et le soutien des activités entourant 31 sites de compostage communautaire pour l'année 2020.

---



**CE-2020-0922 Installation temporaire de deux poteaux et d'une ligne aérienne de services d'utilité publique dans l'emprise de la rue du Cardinal-Maurice-Roy (lot 4 179 367) – Arrondissement de La Cité-Limoilou - PA2020-068 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur l'installation des fils des services d'utilité publique en souterrain*, R.V.Q. 2188, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, dans le cadre de l'installation temporaire de deux poteaux et d'une ligne aérienne de services d'utilité publique dans l'emprise de la rue du Cardinal-Maurice-Roy (lot 4 179 367), pour la période du 27 mai au 31 décembre 2020.

---

**CE-2020-0923 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 6 mai 2020**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 6 mai 2020.

---

**CE-2020-0924 Création d'un poste de chimiste (profil criminalistique) à la Section des services spécialisés de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police et nomination de madame Sarah Mio-Giroux (ID. 148693) - RH2020-395 (CE-RH2020-395) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée le poste de chimiste (profil criminalistique) (P680), classe 4 (poste no 45968) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section des services spécialisés de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police;
- 2° nomme madame Sarah Mio-Giroux (ID. 148693), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de chimiste (profil criminalistique) (P680), classe 4 (poste no 45968), à la Section des services spécialisés de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0925** **Modification de la résolution CE-2020-0410 relative à la promotion de monsieur François Rochette (ID. 019236) à l'emploi de directeur de section des opérations à la Section des opérations de correction et de réparation des réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2020-406 (Modifie CE-2020-0410) (CT-RH2020-406) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2020-0410 du 26 février 2020, relative à la promotion de monsieur François Rochette (ID. 019236) à l'emploi de directeur de section des opérations à la Section des opérations de correction et de réparation des réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, en remplaçant :

« aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel RH2020-128 en date du 26 février 2020 »

par

« aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel RH2020-406, rétroactivement au 1<sup>er</sup> mars 2020 ».

---

**CE-2020-0926** **Nomination de monsieur Guillaume Caron (ID. 170020), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de directeur de la Section commerciale et multirésidentielle de la Division de la confection des rôles d'évaluation du Service de l'évaluation - RH2020-407 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Guillaume Caron (ID. 170020), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de directeur de la Section commerciale et multirésidentielle de la Division de la confection des rôles d'évaluation du Service de l'évaluation, avec effet rétroactif au 10 mai 2020.

---

**CE-2020-0927** **Promotion de monsieur Sébastien Giguère (ID. 027809) à l'emploi de directeur de la Section de l'exploitation et de l'entretien Centre de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles - RH2020-428 (CT-RH2020-428) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Sébastien Giguère (ID. 027809), employé permanent, à l'emploi de directeur de la Section de l'exploitation et de l'entretien Centre (D445), classe 3 (poste no 26937), de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0928** **Retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2020 de monsieur Marc–André Voyer (ID. 028055), directeur de section au Service des technologies de l'information - RH2020-433 (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Marc–André Voyer (ID. 028055), directeur de section (poste no 37000) au Service des technologies de l'information, le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

---

**CE-2020-0929** **Entente entre la Ville de Québec et *Axe Lebourgneuf inc.*, relative au versement d'une subvention à la suite des événements liés à la COVID–19, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité* - DE2020-128 (CT-DE2020-128) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 9 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* du *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour verser une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité*, à titre de *Fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la COVID–19*;
  - 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Axe Lebourgneuf inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 9 000 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0930** **Entente entre la Ville de Québec et *La Baratte*, relative au versement d'une subvention à la suite des événements liés à la COVID–19, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité* - DE2020-146 (CT-DE2020-146) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 23 872 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* du *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour verser une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité*, à titre de *Fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la COVID–19*;

- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *La Baratte*, relative au versement d'une subvention maximale de 23 872 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0931 Entente entre la Ville de Québec et *Option Métal Recyclé du Québec, Coopérative de solidarité*, relative au versement d'une subvention à la suite des événements liés à la *COVID-19*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité* - **DE2020-174** (CT-DE2020-174) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approprie une somme maximale de 25 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité* (FRR), pour verser une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité*, à titre de *Fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la COVID-19*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Option Métal Recyclé du Québec, Coopérative de solidarité*, relative au versement d'une subvention maximale de 25 000 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0932 Entente entre la Ville de Québec et *J'entreprends Québec*, relative au versement d'une subvention à la suite des événements liés à la *COVID-19*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité* - **DE2020-185** (CT-DE2020-185) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approprie une somme maximale de 2 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité* (FRR), pour verser une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité*, à titre de *Fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la COVID-19*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *J'entreprends Québec*, relative au versement d'une subvention maximale de 2 000 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
-

**CE-2020-0933 Entente entre la Ville de Québec et l'Association des personnes intéressées à l'aphasie et à l'accident vasculaire cérébral, relative au versement d'une subvention à la suite des événements liés à la COVID-19, dans le cadre du volet Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité - DE2020-228 (CT-DE2020-228) — (Ra-2201)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 3 200 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité* (FRR), pour verser une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité*, à titre de *Fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la COVID-19*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Association des personnes intéressées à l'aphasie et à l'accident vasculaire cérébral (A.P.I.A.–A.V.C.), relative au versement d'une subvention maximale de 3 200 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

La séance est levée à 11 h 30

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir